

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Baumann S.A., Vevey**
2. *Nom et siège de la société anonyme reprenante:* HRS Finanzierungs und Beteiligungs AG, Kreuzlingen
3. *Décision par:* l'assemblée générale
4. *Date de la décision:* 26.06.2003
5. *Echéance de préavis des créances:* **31.10.2003**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:* HRS Finanzierungs und Beteiligungs AG, Kreuzlingen, Konstanzer Strasse 9, 8280 Kreuzlingen
7. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8. *Remarques:* L'attention des créanciers est attiré sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de répartition anticipée après un délai de 3 mois suivant la troisième publication de cet avis, selon l'art. 745 al 3 CO.

Suter & Partner, Rechtsanwälte
9001 St. Gallen

(01111336)